

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant deux tableaux
de Van Thulden & Griff. offerts
en vente par M^{re} Hendrickx

N^o 3363

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

3363
M^{re} Hendrickx. tabl. de Van Thulden et de Griff.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3363

3363

Bruxelles 28 9^h 91

Monsieur Hendrick
104 rue des Églises
Bruxelles

Nous avons l'honneur
de vous faire connaître
que la Commission
Directrice n'a pu
être d'avis d'acquies-
-cir, pour la cessa-
-tion du Musée,
les deux tableaux
que vous avez bien
voulu offrir de
ceder pour cette
destination, & qui

Sont respectueusement
intitulés « Sacre
de S^r Rembert »
et « Natur morte »
Pour Vous Remer-
cier, Monsieur, de
Vtre obligeante pro-
position, & Pour Vous
prier d'agréer &
Fid^{le} serv^{ice}
Le Secrétaire -
1781

Brux. 24 Oct. 1891.

M. M. De Vriest
Delebeere
Clays
Lefevre

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N° 3363

J'ai l'honneur de vous
informer que la délégaration de la
Commission, dont vous faites partie,
se réunira lundi prochain, 2
Novembre, à 2 heures, pour
l'examen de deux tableaux de Van
Dyck & de Griffingh. M.
Hendrickx, 104 rue des Deux Eglises
& ensuite au cabinet Weyt, afin
de constater l'état de quelques
tableaux de cet Etablissement.

Il a été convenu que les
deux de réunion aura lieu à
l'antenne de la rue de la Loi

Unikt. agr. etc, l'op. de
ma C. v. d. d. d.

Le Secrétaire

Weyt

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 3363

Brux. 24 Oct. 1891

à M^{re} Hendrickx.

Artiste - Peintre,

104. rue des Deux - Eglises —

J'ai l'honneur de vous
informer qu'une délégation de la
Commission des œuvres se rendra chez
vous lundi 2 Novembre, pour
examiner le grand tableau de
Van Eyck qui se trouve en
notre possession.

Veuill. agré, etc, l'asp. de mon
C^{te} dest.

Le Secrétaire

PSK

3363
Monsieur E. Fétis

Président de la Commission
des Musées de l'Etat.

Des circonstances imprévues
m'engagent à proposer à l'Etat
de lui céder deux tableaux,
un van Thulden (Sacre de St
Rombaut) et un Geyf (nature
morte) dont le Musée ne
possède aucune oeuvre.

Je serais heureux, Monsieur
de les soumettre à votre haute
appréciation & à celle de la
Commission que vous présidez.

Les dimensions de l'un de ces
tableaux ne permettent mal-
heureusement pas, soy disa-
-cement et je suis confus de
devoir justifier de ces ill. ill.

Mesieurs qui seront délégués
pour en apprécier le mérite
& la valeur, de vouloir bien
se rendre chez moi,
104, rue des Deux Eglises;

Je vous prie d'agréer, Monsieur
Tétis, l'assurance de mes
sentiments les plus distingués.

Mendive

24 Sept 91